



CDT INDRE

Saison 2025/2026



INDRE - Départemental Ecole de Tir - Vitesse et 3/7

Du 22 mars 2026 au 22 mars 2026

Edité le 12 mars 2026 à 14:46

HORAIRES DE TIR

Association : 0736001 CLUB DE TIR BRENNOU

Lieu de la compétition : Salle de Tir des Terres-Rouges - Rue Lucien Coupet - 36100 ISSOUDUN

- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * La présentation de la licence pourra toujours être exigée par l'organisateur sur la forme papier ou avec son espace "EDEN".
- * Le licencié doit vérifier la validité (1 an) de son certificat médical sur son espace " EDEN".
 - Le Président du club, certifie, dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Dans toutes les épreuves de la discipline Ecoles de Tir , le surclassement est interdit quelle que soit la catégorie d'origine.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité. Pensez à les vérifier avant la compétition.

En cas d'annulation veuillez contacter le responsable GS du Département : Jean Emmanuel FRONTERA au 06 81 89 27 61 ou par Courriel : jean-emmanuel.frontera@orange.fr

101	Pistolet 3/7 Ecoles de Tir		Série	Jour / Heure de tir	Poste
82773648	CEDELLE MAUGARD Victor	MG	1 Série 1 - Pistolet 3/7 EDT	dim. 22 mars 2026 à 10:00	5

152	Pistolet Vitesse 10 mètres Ecoles de Tir		Série	Jour / Heure de tir	Poste
82773648	CEDELLE MAUGARD Victor	MG	3 Série 3 - Pistolet 10 M Vitesse	dim. 22 mars 2026 à 11:00	1



CDT INDRE

Saison 2025/2026



INDRE - Départemental Ecole de Tir - Vitesse et 3/7

Du 22 mars 2026 au 22 mars 2026

Edité le 12 mars 2026 à 14:46

HORAIRES DE TIR

Association : 0736075 TIR OLYMPIQUE ISSOLDUNOIS

Lieu de la compétition : Salle de Tir des Terres-Rouges - Rue Lucien Coupet - 36100 ISSOUDUN

- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * La présentation de la licence pourra toujours être exigée par l'organisateur sur la forme papier ou avec son espace "EDEN".
- * Le licencié doit vérifier la validité (1 an) de son certificat médical sur son espace " EDEN".
 - Le Président du club, certifie, dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Dans toutes les épreuves de la discipline Ecoles de Tir , le surclassement est interdit quelle que soit la catégorie d'origine.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité. Pensez à les vérifier avant la compétition.

En cas d'annulation veuillez contacter le responsable GS du Département : Jean Emmanuel FRONTERA au 06 81 89 27 61 ou par Courriel : jean-emmanuel.frontera@orange.fr

101 Pistolet 3/7 Ecoles de Tir			Série	Jour / Heure de tir	Poste
82814755	FULMAR Lucas	MG	2 Série 2 - Pistolet 3/7 EDT	dim. 22 mars 2026 à 10:30	5
82779130	SEBOT BARDIEUX Lucas	MG	1 Série 1 - Pistolet 3/7 EDT	dim. 22 mars 2026 à 10:00	4
152 Pistolet Vitesse 10 mètres Ecoles de Tir			Série	Jour / Heure de tir	Poste
82779130	SEBOT BARDIEUX Lucas	MG	4 Série 4 - Pistolet 10 M Vitesse	dim. 22 mars 2026 à 11:30	1